



Ville de Le Houleme

Fiche de renseignement extrascolaire 2023/2024

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Coller la photo
d'identité de
l'enfant

Si PAI ou Tout
autre problème de
santé

Joindre obligatoirement :

- Copie du carnet de vaccination (pages des vaccins)
- Copie de l'attestation de paiement CAF ou MSA de moins de 3 mois
- Copie du Protocole d'Accueil Individualisé si mis en place + Photo d'identité en cas de PAI

Identité de l'enfant	AGE
Nom : _____	
Prénom : _____	
Date de naissance : _____	Lieu de naissance : _____
Adresse : _____	

Responsables légaux	
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Parenté : _____	Parenté : _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Situation familiale : _____	Situation familiale : _____
Adresse postale : _____	Adresse postale : _____
_____	_____
_____	_____
Portable : _____	Portable : _____
Domicile : _____	Domicile : _____
Mail : _____	Mail : _____
Profession : _____	Profession : _____
Employeur : _____	Employeur : _____
Téléphone travail : _____	Téléphone travail : _____
N° Sécurité sociale couvrant l'enfant : _____	
Nom de la mutuelle : _____	
L'enfant est-il en garde alternée ? O oui O non	

Généralité	
Régime allocataire (CAF, MSA, Autre...) : _____	N° allocataire : _____
CAF de référence : _____	Quotient familiale : _____

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Vaccins	Dates des derniers rappels	Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies		
		Suivantes ?	Oui	Non
DT Polio				
BCG		Angine		
Hépatite B		Otite		
ROR		Rougeole		
Coqueluche		Oreillon		
Méningite		Rubéole		
Autre :		Coqueluche		
		Scarlatine		
		Rhumatisme articulaire aigu		
		Varicelle		

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour?	Oui	Non
<i>Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants. Boîte de médicaments dans l'emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice.</i>		
Avez-vous signé un PAI pour l'enfant ? <i>Si oui joindre obligatoirement une copie.</i>	Oui	Non

Allergies et recommandations

Allergies :	Lesquelles ?	Conduite à tenir :
Médicaments,	_____	_____
Alimentaire,	_____	_____
Autre ...	_____	_____
Asthme :	O Oui O Non Si oui, ramener certificat médical et trousse à son nom avec le traitement.	Conduite à tenir : _____ _____

Votre enfant a-t-il des difficultés de santé ? maladies, accidents, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation... en précisant les dates et les précautions à prendre / lunettes, diabolos... :

ALIMENTATION : (Entourez si votre enfant est concerné)

Ne mange pas de porc	Ne mange pas de viande
----------------------	------------------------

Autorisations	Autorise	N'autorise pas
J'autorise ou je n'autorise pas mon enfant à :		
Faire la sieste (pour les moins de 6 ans)		
Etre maquillé		
Participer aux sorties dont la piscine		
Etre pris en photo dans le cadre des activités de l'ALSH, la diffusion des photos dans la presse locale et municipale		
Etre pris en photo ou vidéo pour la diffusion sur le site facebook "service enfance/jeunesse le houlme" et/ou le site des séjours de la mairie de Le Houlme ainsi que l'utilisation des images pour un film ou album qui pourraient être réalisés à l'issus du séjour.		
Repartir seul de l'accueil de loisirs à 17h00		
Autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.		

Personnes autorisées ou interdites à récupérer l'enfant				
	Nom	Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone
O Autorise O Interdite				
O Autorise O Interdite				
O Autorise O Interdite				
O Autorise O Interdite				
O Autorise O Interdite				

MEDECIN TRAITANT : _____

- **Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.**
- **En ne m'opposant pas, j'accepte que les informations contenues dans ce document puissent être transmises :**
 - Aux différents services interne de la Mairie de Le Houlme,
 - Au trésor public en cas de recouvrement public,
 - Aux pompiers et services hospitaliers en cas d'accident,
 - À la CAF en cas de contrôle.

Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du règlement de fonctionnement de l'ALSH.

Date: ____/____/____

Signature:

RESERVATIONS

Veillez cochez les cases correspondantes aux jours pendant lesquels votre enfant sera présent à l'ALSH.

Prévenir le jour même avant 9h30 de toute absence car toute journée réservée sera facturée.

Attention : Les réservations sont prises en compte par ordre d'arrivée lors des dates d'inscriptions lorsque :

- Les documents sont remis à la mairie du Houleme.
- L'enfant est noté dans un listing à l'accueil car les places sont limitées.

JUILLET	+ 6 ans 10/07	M 11/07	M 12/07	J 13/07	V14	L 17/07	M 18/07	M 19/07	J 20/07	V 21/07	
Garderie matin 8h											
Journée (9h-17h)											
Garderie soir 18h											
		L 24/07	M 25/07	M 26/07	J 27/07	V 28/07	L 31/07	M 1/08	M 2/08	J 3/08	V 4/08
Garderie matin 8h											
Journée (9h-17h)											
Garderie soir 18h											

AOUT	L 07/08	M 08/08	M 09/08	J 10/08	V 11/08	L 14/08	M 15	M 16/08	J 17/08	V 18/08
Garderie matin 8h										
Journée (9h-17h)										
Garderie soir 18h										
	L 21/08	M 22/08	M 23/08	J 24/08	V 25/08					
Garderie matin 8h										
Journée (9h-17h)										
Garderie soir 18h										

Uniquement pour les enfants de + de 6 ans :

AOUT	Lundi 28/08	Mardi 29/08	Merc 30/08	Jeudi 31/08
Garderie matin à partir de 8h				
Journée (9h-17h)				
Garderie soir jusqu'à 18h				

En cas de modification des dates de réservations, merci de prévenir la directrice de l'accueil de loisirs pendant ces vacances Hélène Bertozzi Vauchel

- Avant les vacances à la mairie du Houleme : ☎ 02 35 74 11 04.
- Pendant les vacances à l'accueil de loisirs : ☎ 02 32 96 09 38. / 06 69 28 99 81

Adresse : Accueil de loisirs Impasse Jean Lurçat 76770 Le Houleme / Mail : alsh.lehouleme@orange.fr